

RELEVÉ DE DÉCISIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU 30 JUIN 2015

Salle des associations – Cherré

Conseillers communautaires présents :

M. Raymond BELLENCONTRE (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Françoise LOGE-STANCZYK), M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON (ayant reçu pouvoir de M. Denis SCHOEFS), Mme Monique CAHU (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie FAVRET), Mme Patricia EDET, M. Christian FELDER, M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVEQUE), M. Jean-Carles GRELIER (ayant reçu pouvoir de M. Pascal BOURGOIN), M. Daniel GUEDET, Mme Sigrid GUEHO (ayant reçu pouvoir de M. Dominique EDON), M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, M. Christian LANDEAU, M. Yvan LE SAIGE de la VILLESBRUNNE, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Dominique LOUDIERE (représentant M. Jean-Pierre CIRON), M. Bernard MALLET, M. Michel MARY (ayant reçu pouvoir de M. Roland du LUART), M. Jannick NIEL, M. Pierre OZANGE, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Jean THOREAU), M. Michel ROUAUD, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Jeannine VENDOME, Mme Patricia VILLARME.

Conseillers communautaires excusés :

M. Pascal BOURGOIN (ayant donné pouvoir à M. Jean-Carles GRELIER), M. Nicolas CHABLE, Mme Annie CHOPLIN, M. Jean-Pierre CIRON (représenté par Mme Dominique LOUDIERE), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Roland du LUART (ayant donné pouvoir à M. Michel MARY), M. Jean-Paul DUBOIS, M. Dominique EDON (ayant donné pouvoir à Mme Sigrid GUEHO), Mme Sylvie FAVRET (ayant donné pouvoir à M. Claude DROUET), M. Michel FOREAU, Mme Josette JACOB, M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à Mme Monique CAHU), Mme Michèle LEGESNE, Mme Pascale LEVEQUE (ayant donné pouvoir à M. Philippe GALLAND), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK (ayant donné pouvoir à M. Raymond BELLENCONTRE), Mme Camille MORIN-BURRE, M. Denis SCHOEFS (ayant donné pouvoir à M. Lucien BRETON), M. Jean THOREAU (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU).

Secrétaire de séance : Mme Monique CAHU

I - COMPTE RENDU DES DECISIONS

Le Président donne lecture des décisions n°2015-28 à 2015-30 prises au titre de la délégation qui lui a été consentie.

II - DELIBERATIONS

1 – AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS POUR L'URBANISME AVEC LES COMMUNES DE SAINT LONGIS ET D'ARDENAY SUR MERIZE

RAPPELLE que la Communauté de communes est compétente pour instruire les demandes et autorisations en matière de droit des sols au profit des communes hors territoire.

EST INFORME que :

- la commune d'Ardenay sur Mézize souhaite repousser son adhésion au service à compter du 1^{er} juillet 2015 ;
- la commune de Saint Longis a sollicité la Communauté de communes afin d'intégrer le service au 1^{er} juillet 2015 sous réserve d'un vote favorable du Conseil municipal.

DECIDE d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes avec une date d'effet au 1^{er} juillet pour ces deux communes.

AUTORISE le Président à effectuer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

2 – AVIS SUR LA PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU DE CHERREAU

RAPPELLE que le Conseil communautaire a émis un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme de Cherreau.

EST INFORME que la commune de Cherreau a sollicité la Communauté de communes concernant la modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme relatif à la suppression de l'emplacement réservé n°2.

EMET un avis favorable au projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cherreau.

Adopté à l'unanimité

3 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE URBANISME 2015

Rapport présenté par Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-présidente en charge des Finances

APPROUVE, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la Décision Modificative n°1 du budget annexe Urbanisme 2015 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Article	BP 2015	Montant DM	
Virement à la section d'investissement	023 OS	5 590,00	+	3 800,00
TOTAL DEPENSES			+	3 800 €

RECETTES	Article	BP 2015	Montant DM	
Autres prestations de services	70688	48 580,00	+	3 800,00
TOTAL DEPENSES			+	3 800 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Article	BP 2015	Montant DM	
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	202	0,00	+	3 800,00
TOTAL DEPENSES			+	3 800 €

RECETTES	Article	BP 2015	Montant DM	
Virement de la section de fonctionnement	021 OS	5 590,00	+	3 800,00
TOTAL DEPENSES			+	3 800 €

Au regard de cette décision modificative n°1, le budget 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2015	DM n°1	BP 2015 actualisé
Section de fonctionnement	52 080,00 €	3 800,00 €	55 880,00 €
Section d'investissement	5 590,00 €	3 800,00 €	9 390,00 €

Adopté à l'unanimité

Le 2 juillet 2015

Le Président



Jean-Carles GRELIER